CD VOILE 71

VOILE AU COLLEGE
PRESENTATION

LES CLUBS DE VOILES EN SAONE ET LOIRE

Mâcon | **Chalon / Saône** | **Le Creusot** | **Montceau**

PRESENTATION DU CYCLE VOILE

La voile scolaire sur des dériveurs

Ce cycle a été conçu par Edern Congard, moniteur diplômé, du BPJEPS nautique, et le Comité Départemental de Voile de Saône et Loire, dans le but d'accueillir des collégiens sur des dériveurs, soit dans un but de pratique sportive, soit dans un but de construction de cohésion de classe, notamment pour les nouveaux collégiens à l'entrée en 6ème. Les clubs de voile concernés sont les clubs de Macon, Chalon sur Saône, sur la Saône ; Le Creusot et Montceau-Blanzy sur le lac de Torcy.

Voile au collège en Saône et Loire

Afin de faire découvrir la **voile** aux collégiens du département, nous avons développé **deux cycle de 4 ou 8 séances** afin de faire découvrir les fondamentaux de la voile et de construire les compétences du champ EPS « Adapter ses déplacements à des environnements variés ».

Chaque séance de voile est propice au **développement de compétences transversales** pouvant être abordées en classe : les mathématiques, les sciences (la météorologie), le français (maîtrise du langage et de la langue française (écrit/orale) ...

A bord d'un voilier, pour suivre ensemble un chemin et arriver à destination, il faut faire preuve de **cohésion**. Apprendre à **naviguer ensemble** permet de rapidement se connaître, s'entraider, et faire preuve d'initiative tout en tenant compte du rôle et des motivations de ses équipiers. S'initier au maniement du voilier permet de développer **la confiance en soi et l'autonomie**. Les élèves pourront ainsi **créer des liens** et un esprit de classe fort ayant partagé ensemble l'aventure.

L'activité et les situations proposées doivent **favoriser la réussite des enfants** et permettre aux élèves d'évoluer à terme, s'ils le souhaitent vers une pratique personnelle en club toute l'année ou durant les vacances.

Dispositif d'encadrement

L'encadrement de la partie technique voile est assuré par un **éducateur sportif diplômé d'État**. La classe reste sous la responsabilité du **professeur** en termes d'organisation et de mise en œuvre des activités. L'enseignant veille également à ce que les conditions de sécurité soient réunies et interrompt l'activité si ce n'est pas le cas. Dans le cas où l'effectif de la classe est trop important, nous fonctionnons en demi-classe afin d'être en mesure d'assurer la sécurité, et de proposer une prestation intéressante au niveau pédagogique. Une deuxième activité organisée et gérée par le professeur devrait être envisagée par demi-journée.

Les élèves sont 2 par bateaux, chacun ayant son rôle à bord et les équipages tournent pour assurer tous les rôles.

Un **encadrant bénévole du club formé** à la sécurité, expérimenté et agréé par les Services Départementaux de l'Education Nationale est présent durant toute la semaine en appui à l'Éducateur Sportif.

Enfin, nous conseillons la présence d'un **accompagnateur** qui pourra aider les élèves à se vêtir de l'équipement adapté, et prendre en charge les élèves en dehors des séances.

Attendu de fin de module voile

- **Réaliser, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel**.
- **Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement**.
- **Etre capable, de concevoir et de réaliser des parcours en sécurité, sur le plan d'eau, en pilotant une embarcation.**

- **NIVEAU 1 (Séances 1 à 4) : Être capable, de réaliser un parcours simple dans des conditions favorables**

Capacités :

- Savoir s'équiper (gilet, tenue)
- Savoir gréer, dégréer le bateau
- Savoir embarquer, débarquer
- Savoir s'arrêter
- Savoir se placer dans le bateau
- Savoir gonfler sa voile (réglage de l'écoute)
- Savoir atteindre une bouée avec vent de travers
- Savoir virer de bord (face au vent)

Connaissances :

- Connaître quelques termes marins et leur sens
- Connaître les indices qui permettent d'estimer la direction du vent
- Savoir nommer les différentes parties du bateau

Attitudes :

- Respecter les consignes de sécurité, ne pas se mettre en danger
- Savoir coopérer avec son camarade

- **NIVEAU 2 (Séances 5 à 8) : Être capable, de choisir et réaliser un parcours impliquant différentes allures**

Capacités :

- Savoir empanner
- Savoir atteindre une bouée au près
- Savoir régler sa voile selon l'allure (travers, près)
- Savoir choisir un parcours adapté à son niveau, selon les conditions de vent

Connaissances :

- Connaître les thermes marins et leur sens
- Connaître les indices qui permettent d'estimer la force du vent
- Savoir nommer les différentes parties du bateau

Attitudes :

- Respecter les consignes de sécurité, ne pas se mettre en danger
- Savoir coopérer avec son/ses camarade(s)

N'hésitez pas à nous contacter :

Club de Voile Mâconnais	Olivier GOMAS	06 14 46 89 91 olivier.gomas@orange.fr
Yacht Club de Chalon	Jean-Claude SIMONATO	03 85 48 29 46 Ycc71@orange.fr
Yacht Club du Creusot	Michel FAYARD	06 16 92 37 00 mfayard71@gmail.com
Club de Voile Montceau Blanzy	Philippe GUEUGNEAU	06 07 33 32 45 clubvoilecvmb71@gmail.com
Educateur Sportif (Questions techniques, organisation des séances…)	Edern CONGARD	moniteurcdv71@gmail.com